

Annexe B. Les entretiens semi-directifs

Les entretiens semi-directifs, conduits par l'apprentie chercheuse-intervenante lors du diagnostic, étaient orientés par quatre focales (les questions ont été adaptées à la fonction de chacun·e) :

- l'activité de formation de la personne interrogée ;
- la mise en œuvre de la formation ;
- l'évaluation en formation ;
- les relations entre les différent·es acteurs et actrices de la formation.

Tableau

Présentation de l'échantillon des personnes interrogées

Fonctions	Statuts	Types d'affectation	Durée de l'entretien (en min)
Accompagnateur·rices de proximité	SPP	CS mixte (c'est-à-dire qui se compose de SPP et SPV)	44
	SPP	CS mixte	25
	SPV	CS volontaire	60
	SPV	CS volontaire	30
Formateur·rices-accompagnateur·rices	SPP	École Départementale d'Incendie et de Secours	55
	SPP	CS mixte	63
	SPV	CS mixte	40
	SPV	CS volontaire	70
Concepteur·rices de formation	SPP	École Départementale d'Incendie et de Secours	33
	SPP	École Départementale d'Incendie et de Secours	25
	SPP	CS mixte	62
Conseiller·ère technique	SPP	CS mixte	39
	SPP	Groupement fonctionnel	24
Chef·fe d'équipe/de garde	SPP	CS mixte	33
	SPP	CS mixte	30
	SPV	CS volontaire	45
	SPV	CS volontaire	24
Apprenant·es	SPP	CS mixte	46
	SPP	CS mixte	31
	SPV	CS volontaire	49
	SPV	CS mixte	18